

Bonnes Pratiques

Pour la professionnalisation des paraprofessionnels vétérinaires

Amélioration de l'insertion professionnelle des paraprofessionnels vétérinaires (PPV) diplômés

Objectif : Accroître l'employabilité et garantir une insertion durable des diplômés issus des établissements partenaires du projet P3V. Cet objectif repose sur la documentation fine des trajectoires professionnelles, l'identification de modèles de rentabilité viables, la sensibilisation des établissements de formation et le renforcement des synergies entre les besoins du marché et l'offre de formation (initiale et continue).

Méthode	Résultats	Acteurs et rôles
<p>1. Base Diagnostique et Consultative :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'enquêtes qualitatives et quantitatives sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés et des employeurs.• Évaluation de la rentabilité des activités de santé animale afin d'identifier des modèles économiques viables, essentiels à la pérennité du métier sur le terrain. <p>2. Atelier de co-construction de dispositif d'accompagnement à l'insertion</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisation d'ateliers nationaux ou régionaux impliquant les parties prenantes pour construire collaborativement le dispositif en incluant :<ul style="list-style-type: none">○ Rôle et responsabilité des acteurs du dispositif, y compris les relais au sein des établissements de formation et les CIAI (cellules d'information et d'appui à l'insertion).○ Gouvernance et financement : définition des mécanismes de pilotage et des sources de financement pérennes.○ Opérationnalité : structuration des flux d'information pour un suivi efficace et définition des mécanismes de motivation des mentors/parrain des jeunes diplômés	<p>Liste des résultats attendus :</p> <p>Rapport sur l'insertion des PPV après la formation initiale et les difficultés rencontrées par pays (première description dans la région).</p> <p>Rapport sur la rentabilité des activités de santé animale viables dans les agro-systèmes par pays (première description dans la région).</p> <p>Sensibilisation des établissements à la question de l'insertion et de la création des CIAI.</p> <p>Projet de dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition d'un modèle d'outil de suivi-coaching et d'indicateurs spécifiques pour l'insertion professionnelle <p>Indicateurs de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport d'enquête sur l'insertion professionnelle et l'identification des modèles de rentabilité.• Indicateurs issus du dispositif fonctionnel tels que le nombre de jeunes diplômés ayant trouvé une occupation dans l'année (dont la proportion de femmes).	<p>Autorité nationale (Ministère et division ministérielle d'intérêt tels que la Direction des services vétérinaires ou la direction gouvernementale en charge de l'emploi)</p> <p>Expert PPV insertion et économique (Consultant externe, Réseau FAR)</p> <p>Établissement de formation (Équipe pédagogique et représentant des établissements de formation des PPV partenaires du projet)</p> <p>Acteurs métiers institutionnels (Organismes statutaires vétérinaires et autres équivalents <i>représentant les PPV</i>)</p> <p>Organisations professionnelles des parties prenantes (Éleveurs, anciens élèves, vétérinaires, autres métiers de la santé animale, si approprié ONG)</p> <p>Cellule de mise en œuvre du projet (Coordinateur et assistant technique P3V, points focaux).</p>

Conditions pour le succès

- **Alignement des visions stratégiques** : Il est impératif que les ministères de tutelle, les organismes de régulation et les établissements de formation s'accordent sur un fait : l'insertion professionnelle n'est pas une option, mais le but ultime de la formation. Sans un cadre socio-économique durable (perspectives d'emploi, revenus stables), l'amélioration de la formation initiale n'aura aucun impact sur les capacités du maillage vétérinaire.
- **Implication active du secteur privé** : Les organismes vétérinaires statutaires doivent être intégrés en tant que partenaires coresponsables. Leur intérêt réside dans l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, capable d'étendre la couverture sanitaire là où ils ne peuvent pas être présents physiquement.
- **Promotion du travail décent** : L'accompagnement doit inclure un volet sur les droits sociaux. Le respect des contrats formels et des cotisations sociales est essentiel pour rendre la profession attractive à long terme.

Points d'attention

- **Intégration de la dimension de genre** : L'analyse des données d'insertion doit être systématiquement désagrégée par sexe afin d'identifier les disparités. Une attention particulière doit être portée aux contraintes spécifiques aux femmes PPV, notamment aux barrières socioculturelles qui limitent leur accès au crédit bancaire ou à la propriété foncière.
- **Optimisation de l'existant** : Avant de déployer un nouvel outil, il est primordial de cartographier les dispositifs étatiques existants. L'idée est de connecter les PPV aux mécanismes de financement et aux programmes nationaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes afin de garantir une intégration fluide au tissu économique national.

Recommandation

- **Plaidoyer pour la collaboration interprofessionnelle** : Le dispositif de suivi doit servir de plateforme de dialogue entre les vétérinaires et les PPV, en clarifiant les mécanismes de collaboration, de partenariat et de recrutement.
- **Opérationnalisation pérenne du dispositif d'insertion** : Mettre en œuvre et améliorer en continu le modèle de dispositif d'insertion développé avec les acteurs, en veillant à son intégration au sein des structures de formation.
- **Capitaliser sur les enquêtes** : Utiliser les preuves factuelles (études de rentabilité et taux d'insertion) comme outils de plaidoyer auprès des législateurs pour améliorer le cadre réglementaire, ce qui sécuriserait l'exercice du métier des PPV.
- **Diversification des horizons pour les étudiants** : Partager les modèles de réussite économique (études de cas de PPV installés avec succès) dès la formation initiale pour briser les idées reçues et montrer la diversité des carrières possibles (salarial, entrepreneuriat, technicien spécialisé). Cela peut également inclure la mise à disposition d'informations sur les modes de financement des PPV pour leurs installations s'ils existent.

Conclusion

L'amélioration de l'insertion professionnelle des PPV est un facteur déterminant pour la pérennisation du projet P3V. En responsabilisant les établissements de formation quant à leur rôle d'acteurs du marché de l'emploi, via les Cellules d'Information et d'Appui à l'Insertion (CIAI), le projet dépasse le cadre pédagogique pour s'ancrer dans une réalité socio-économique.

La réussite d'un dispositif pérenne ne dépend pas seulement de ces établissements, mais aussi de la force des collaborations tissées avec l'environnement socio-économique (employeurs, structures de soutien à l'entrepreneuriat et financeurs). En sécurisant la rentabilité du métier et en garantissant un cadre de travail décent, on assure non seulement l'avenir des jeunes diplômés, mais aussi la résilience globale du maillage sanitaire vétérinaire national.